

Un centre de la douleur au Pôle santé sud

Il prévoit d'accueillir chaque année 500 patients souffrant de douleurs persistantes.

D'habitude, ce genre de centre, on le cache. Le Pôle santé sud a décidé, lui, de le placer au beau milieu de son hall. Un totem annonce clairement la couleur : « Centre de la douleur ». Il fonctionne depuis un mois, avec trois médecins algologues (spécialistes de la douleur) à temps partiel, une infirmière et une secrétaire. Il prévoit d'accueillir 500 patients souffrant de douleurs persistantes.

« **La douleur est indispensable, explique le docteur Thierry Deniez, le chef du service. Elle joue le rôle de sentinelle rapprochée pour protéger notre corps. C'est quand elle devient chronique que ça devient une maladie** ». L'objectif est donc de l'empêcher de devenir chronique et d'intervenir avant qu'elle ne s'imprime dans le système nerveux. D'où la

« **nécessité de la prendre en charge dès le début de sa progression** ».

Sinon, poursuit le Dr Deniez, « **ce syndrome douloureux chronique aura des répercussions sur la vie personnelle, professionnelle et sociale du patient** ». Quand ils arrivent au centre, où chez l'un des médecins généralistes adhérents du Réseau douleur, ces patients ont souvent déjà « **beaucoup voyagé, accumulé un épais dossier** »...

Les troubles musculo-squelettiques, notamment les lombalgies, en augmentation constante, sont parmi les premières causes de consultation. « **Les solutions ne sont pas toujours médicamenteuses. Cela peut passer par de la kinésithérapie, de la sophrologie** ».

Contact : 02 43 78 40 07.



Le docteur Thierry Deniez, responsable du centre de la douleur du Pôle santé sud, avec la réglette d'évaluation de la douleur par le patient.